



Stratégie pour une politique humanitaire crédible et cohérente de la Suisse

1. Contexte politique

Le système international traverse une phase d'érosion profonde. Les institutions internationales perdent en capacité d'action et le respect du droit international humanitaire (DIH) recule de manière manifeste. Cette évolution concerne également la Suisse, malgré sa responsabilité particulière en tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève.

Au lieu d'une politique humanitaire claire, cohérente et fondée sur des principes, on observe de plus en plus d'incohérences, de retenue politique et une application sélective du droit international. Cette situation affaiblit non seulement la crédibilité de la Suisse, mais contribue aussi à l'érosion globale du système international de protection.

Dans ce contexte, SHI concentre actuellement son action sur le conflit israélo-palestinien, compte tenu de la proximité politique, économique et culturelle de la Suisse, et plus largement de l'Occident, avec les protagonistes de ce conflit. Cette crise, d'une gravité politique et humanitaire majeure, illustre de manière exemplaire la remise en cause systématique des principes fondamentaux du droit international humanitaire. Ce focus s'inscrit toutefois dans une perspective plus large : la défense conséquente du DIH dans tous les conflits armés, indépendamment des intérêts géopolitiques.

2. Mission

SHI s'engage pour que la Suisse assume pleinement sa responsabilité humanitaire.

La mission de SHI est **d'influencer les décisions, les positionnements et les actions politiques de la Suisse afin qu'ils soient conformes au droit international humanitaire, aux Conventions de Genève et aux valeurs humanitaires de la Suisse.**

SHI se positionne comme un acteur indépendant, crédible et constructivement critique, à l'interface entre politique, opinion publique et société civile.



3. Objectifs stratégiques

3.1 Renforcer la connaissance, l'acceptation et la mobilisation

SHI renforce la connaissance du droit international humanitaire et favorise son acceptation sociale et politique. Elle vise à sensibiliser, mobiliser et responsabiliser les acteurs clés.

3.2 Garantir le respect et l'application du DIH

SHI œuvre pour une application systématique et cohérente du DIH dans la politique suisse, en particulier dans les domaines de la politique étrangère, de la sécurité et de l'action humanitaire.

SHI exige du Conseil fédéral une défense active, visible et cohérente des traités du DIH – notamment des Conventions de Genève et de leurs principes — non seulement dans le discours, mais aussi dans l'action politique.

3.4 Publics cibles

- Conseil fédéral et administration fédérale
- Conseil national et Conseil des États
- autorités politiques cantonales
- médias et journalistes
- société civile et grand public

4. Positionnement stratégique et impact de SHI

4.1 Crédibilité et profil

SHI fonde son action sur une expertise reconnue, la diversité de ses membres et un réseau politique unique. Cette crédibilité est la condition centrale de son influence politique.

4.2 Positionnement public clair

Avec l'élaboration d'un « **Manifeste pour une Suisse humanitaire, engagée et pacifique** », SHI crée un document de référence normatif visant à donner une orientation claire et à exiger une cohérence politique.

4.3 Efficacité politique et capacité de réaction

SHI adopte une approche pragmatique, réaliste et orientée vers l'impact :

- interventions politiques, médiatiques et culturelles ciblées
- analyses rigoureuses des dynamiques politiques et sociétales
- capacité d'intervention rapide et opportuniste
- révision continue du fonctionnement interne

4.4 Coopération et visibilité

SHI renforce son impact par :

- des coopérations stratégiques avec d'autres organisations
- une présence active dans le débat public
- un recrutement ciblé de membres, notamment en Suisse alémanique
- le développement stratégique du site web comme outil politique

5. Axes stratégiques d'intervention

5.1 Influence politique directe

Commissions parlementaires (notamment CPE) \ Suivi proactif des travaux, lobbying ciblé et positionnement de SHI comme force de proposition.

Conseil fédéral et administration fédérale \ Dialogue direct et continu. SHI adopte une ligne claire : critique lorsque les positions ou actions contredisent le DIH, reconnaissante lorsque la Suisse assume sa responsabilité humanitaire. Objectif : une **politique suisse cohérente dans l'ensemble des conflits et crises humanitaires**.

Parlement fédéral \ Suivi systématique de l'agenda parlementaire, information ciblée et collaboration avec des parlementaires engagés.

5.2 Influence politique indirecte

- partis politiques nationaux
- autorités et parlements cantonaux
- médias et journalistes

Ces acteurs façonnent le débat public et influencent indirectement les marges de manœuvre du gouvernement fédéral.

5.3 Ancrage sociétal à long terme

SHI s'engage — seule ou en partenariat — dans la sensibilisation et la mobilisation :

- de la jeunesse (universités, gymnases)
- des institutions éducatives et sociétales
- de la société civile organisée

Un accent stratégique particulier est mis sur la **Suisse alémanique**, afin de renforcer l'impact national.

Ce concept stratégique a été décidé par le comité SHI en mars 2026
